



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CCAS
DU 20 JUIN 2023**

N° 03

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin à 18 h 00 le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de : Mr ALENÇON Alain Président du CCAS.

Étaient présents : ALENÇON Alain, ALMANSA Marie-France, ANTONUCCI Danièle, COHEN Anne-Lise, CROIZARD Gilles, HASSAKOU Amina, PANDOLFINO Christine, RODRIGO Céline et SABATIER Magalie.

Était excusé :

Secrétaire de séance : CROIZARD Gilles

<i>Liste des délibérations</i>		<i>Décision</i>
N° 23.06.20-D01	Décision modificative n°1 : Ajustement de crédits	Unanimité
N° 23.06.20-D02	Aide des familles en difficulté	Unanimité

Approbation du compte-rendu du 30 mars 2023

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations.

Le compte-rendu est accepté à l'unanimité. Monsieur le Président passe à l'ordre du jour.

Monsieur CROIZARD Gilles a été désigné comme secrétaire de séance.

1. Décision modificative n°1 : Ajustement de crédits

Monsieur le Président du CCAS, indique qu'il ne pouvait être fait d'inscription budgétaire en recette au compte 775 et qu'il est donc nécessaire de procéder à un ajustement des crédits votés au budget primitif 2023. Il présente à l'assemblée la décision modificative n°1

Il propose d'inscrire les crédits comme suit :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R - 755	0.00 €	0.00 €	- 2 135 €	0.00 €
D -604	2 135 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	- 2 135 €	0.00 €	- 2 135 €	0.00 €
TOTAL GENERAL		- 2 135 €		- 2 135 €

2. Nomination de membres

Suite à la démission d'un membre élu et conformément aux dispositions de l'article R. 123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil Municipal a, dans sa séance du 19 septembre 2022 élu au Conseil d'Administration Mme ALMANSA Marie-France en tant que représentant de la société civile en remplacement de Mme BONNEMAINS Carole.

Mme ANTONUCCI Danièle a été nommée au sein du CCAS en tant que représentant de la société civile suite à la démission de Mme OMEDES Marie-Christine.

3. Démission d'un membre

Monsieur le Président fait part à l'ensemble du Conseil d'Administration de la démission de Mme OMEDES Marie-Christine.


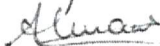
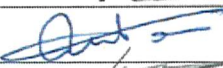




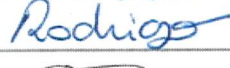

4. Etude de dossiers – aides financières

Monsieur le Président présente les demandes d'aide financière demandés par la MDS d'Aucamville ; Entendu l'exposé fait et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le CCAS décide d'octroyer une aide aux dossiers suivants :

- Décident de prendre en charge la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2023-1** pour une aide à l'échéance de prêt d'un montant de 580€.
- Décident de prendre en charge la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2023- 2** pour une aide ponctuelle d'un montant de 300€.
- Décident de refuser la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2023- 3** pour une aide au loyer d'un montant de 300€ à cause d'un manque de précision du dossier.
- Décident d'ajourner la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2023- 4** pour une aide au loyer d'un montant de 300€, avec proposition d'aide alimentaire à condition que la personne prenne attache auprès du CCAS.

Liste d'émargement des membres du CCAS

Ayant participé au vote des délibérations du 20 juin 2023

NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	POUVOIR	EMARGEMENT
ALENÇON Alain	X			
ALMANSA Marie-France	X			
ANTONUCCI Danièle	X			
COHEN Anne Lise	X			
CROIZARD Gilles	X			
HASSAKOU Amina	X			
PANDOLFINO Christine	X			
RODRIGO Céline	X			
SABATIER Magalie	X			

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire, Président du CCAS,



Alain ALENÇON